



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH

Centre d'Intégration Socioprofessionnelle
Rte des Daillettes 1
1700 Fribourg

Tél. 026 426 02 40
cheque-emploi@cisf.ch
www.cheque-emploi-fribourg.ch

CHÈQUE
EMPLOI

Rapport de gestion 2022

Association Chèque Emploi Fribourg



Avant-propos	2
L'association dans ses grandes lignes	3
Prestations	4
Chiffres et faits	5-7
Comptes au 31.12.2022	8-9



Avant-propos

Madame, Monsieur,

L'année 2022 célèbre le retour à la vie « normale », après la pandémie, par un feu d'artifice du plus bel effet.

En effet, pour la première fois dans la jeune existence de Chèque Emploi, la barre des 10 millions de francs de chiffre d'affaires est franchie.

Vous êtes toujours plus nombreux à nous faire confiance pour régler les formalités concernant les assurances sociales de vos employés. Nous en sommes sincèrement touchés et vous exprimons ici toute notre gratitude.

Nous sommes très heureux de constater que les améliorations apportées à Chèque Emploi recueillent votre enthousiasme puisque vous profitez dans une large mesure du chèque en ligne. La possibilité de recharger par TWINT votre compte employeur rencontre un grand succès et répond pleinement à vos attentes.

En vous remerciant de votre fidélité à Chèque Emploi et en vous souhaitant bonne lecture, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Charles de Reyff
Président de l'Association
Chèque Emploi Fribourg



L'association Chèque Emploi Fribourg dans ses grandes lignes

La mission du Chèque Emploi Fribourg

Le système Chèque Emploi, lancé en 2006 dans le canton de Fribourg, permet de décharger les employeurs privés qui engagent du personnel pour des travaux de proximité (ménage, jardinage, garde d'enfants, soutien scolaire, etc.) des tâches administratives souvent fastidieuses liées à la déclaration de leurs employé(e)s. Grâce à Chèque Emploi, l'employeur est en règle et ses employé(e)s bénéficient d'une couverture sociale de base (AVS, AI, assurance-chômage, assurance accident et assurance perte de gain en cas de maladie).

La composition

La direction de l'association Chèque emploi est assurée par le président, Monsieur Charles de Reyff, ses deux membres Madame Elisabeth Mauron-Hemmer et Philippe Pierret ainsi que son secrétaire Monsieur Eric Broccard.

Direction	Monsieur Charles de Reyff, président Madame Elisabeth Mauron-Hemmer, membre Monsieur Philippe Pierret, membre Monsieur Eric Broccard, secrétaire
Membres actifs	Monsieur Christophe Aegerter Monsieur José Genoud
Membres libres	Tous les employeurs, ayant fait la demande en s'inscrivant auprès de Chèque Emploi Fribourg, en s'acquittant de la taxe d'adhésion 31.12.2022 : 5'737 membres (dont 3'389 ayant eu un contrat actif en 2022)

Le fonctionnement

Comme le prévoient les dispositions de la loi cantonale sur l'emploi et le marché du travail (LEMT), le Service public de l'emploi (SPE) assume le contrôle du Chèque Emploi et également sa promotion.

Sa gestion, après mise au concours, a été attribuée au Centre d'intégration socioprofessionnelle (CIS), entreprise sociale active depuis 1962. Elle emploie plus de 140 personnes au bénéfice d'une rente AI dans plusieurs secteurs et ateliers. Le mandat de gestion du Chèque Emploi occupe six collaborateurs et collaboratrices au bénéfice d'une rente AI ainsi que trois responsables encadrants.

L'employeur s'inscrit au Chèque Emploi et annonce le salaire net horaire qu'il souhaite payer à son employé en indiquant le nombre d'heures par semaine prévu. Sur cette base, Chèque Emploi établit une estimation des charges sociales dont l'employeur devra s'acquitter. Chaque mois, l'employeur annonce soit par chèque, soit directement en ligne, le nombre d'heures travaillées et le salaire net payé à son employé. L'employeur verse à son employé le salaire net, Chèque Emploi se charge de l'ensemble des formalités liées aux charges sociales.



Les prestations

Assurances sociales obligatoires pour tous les salaires

- | | |
|---|----------------------|
| ✓ AVS
<i>Assurance vieillesse et survivants</i> | cotisation paritaire |
| ✓ AI
<i>Assurance invalidité</i> | cotisation paritaire |
| ✓ APG
<i>Allocations perte de gain (maternité, service militaire)</i> | cotisation paritaire |
| ✓ AC
<i>Assurance chômage</i> | cotisation paritaire |
| ✓ AF
<i>Allocations familiales</i> | cotisation employeur |

Assurances accident (LAA)

- | | |
|---|----------------------|
| ✓ Assurance accident professionnel | cotisation employeur |
| ✓ Assurance accident non-professionnel | cotisation employé |

Assurance perte de gain en cas de maladie (PGM)

- | | |
|--|----------------------|
| ✓ Assurance perte de gain en cas de maladie
<i>Assurance facultative</i> | cotisation paritaire |
|--|----------------------|

Prévoyance (LPP)

- | | |
|--|----------------------|
| ✓ Caisse de pension
<i>À partir d'un salaire mensuel de CHF 1'792.50</i> | cotisation paritaire |
|--|----------------------|

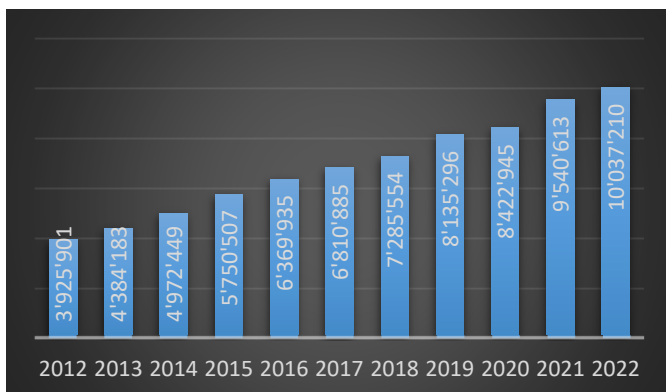
Prestations générales

- ✓ **Décomptes de salaires mensuels**
- ✓ **Etablissement du certificat de salaire annuel**
- ✓ **Attestations pour la caisse de chômage**
- ✓ **Déclarations d'accident**
- ✓ **Formulaires de demandes en lien avec la maternité**
- ✓ **Divers renseignements en lien avec la relation de travail**



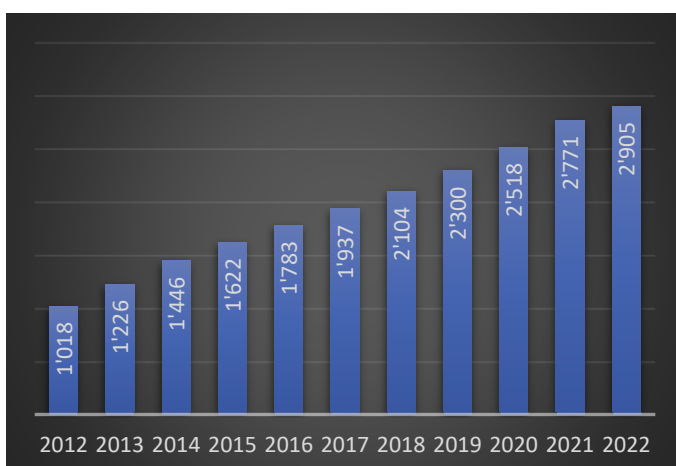
Chiffres et faits

Masse salariale traitée en CHF



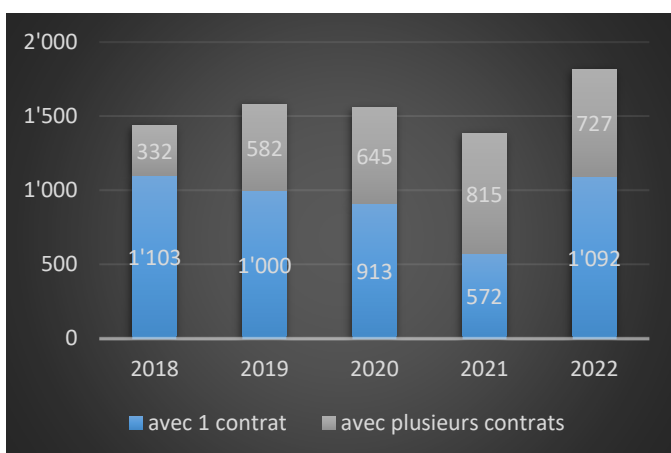
Un nouveau record a été réalisé avec une masse salariale traitée de CHF 10'037'210. Cela représente une augmentation de 5.2% par rapport à l'année 2021

Nombre de contrats actifs



En 2022, le plus grand nombre de relations de travail actives par mois s'élevait à 2'905 contrats. L'augmentation par rapport à l'année précédente s'élève à 4,8% (10,0% en 2021).

Nombre d'employés avec un ou plusieurs contrats

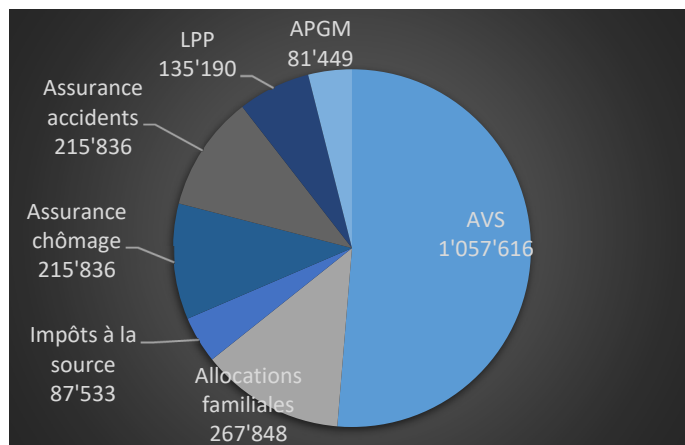


Le nombre d'employés actifs a augmenté de 31%, passant de 1'387 à 1'819 personnes en 2022.

Parallèlement, le nombre d'employés travaillant pour plusieurs employeurs a diminué de 11% passant de 815 à 727 en 2022. En moyenne, un employé a 2 contrats.



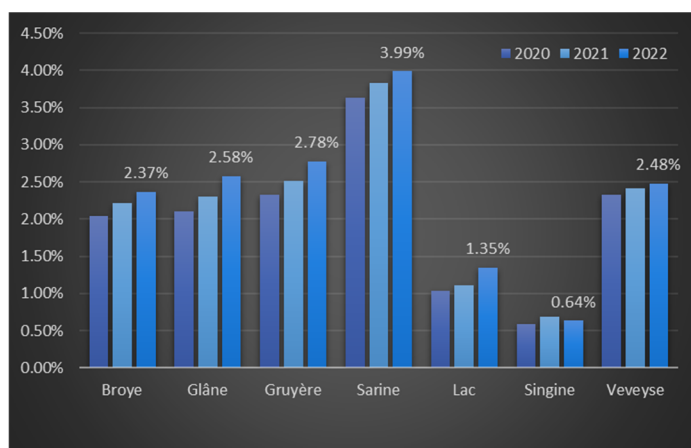
Répartition des charges sociales reversées en 2022



En 2022, un montant total de CHF 2'061'308 de charges sociales et d'impôts à la source a été reversé aux différentes assurances sociales respectivement au Service cantonal des contributions.

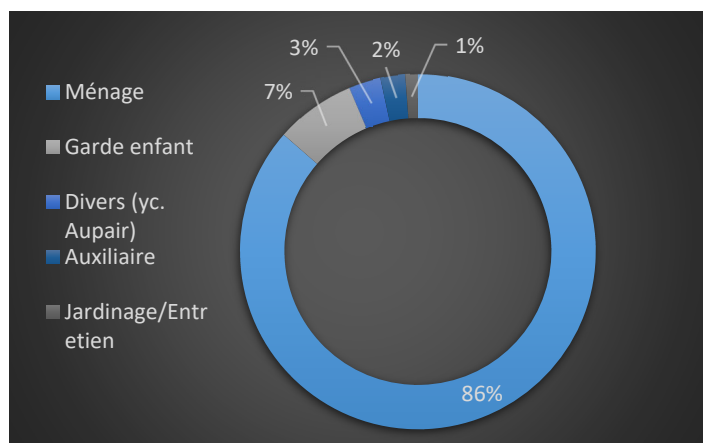
La plus grande partie a été reversée à la Caisse cantonale de compensation pour les cotisations AVS/AI/APG et AC.

% des ménages affiliés au Chèque Emploi en rapport au nombre de ménages par district



En moyenne, 2,64% des ménages dans le canton de Fribourg ont déclaré en 2022 une personne travaillant dans leur domicile privé par le biais de Chèque Emploi Fribourg. En 2021, ce taux s'élevait à 2,48%. Le nombre de ménages déclarant leur personnel de maison par Chèque Emploi Fribourg a augmenté en 2022 dans tous les districts hormis la Singine avec un léger recul de 0.05 %.

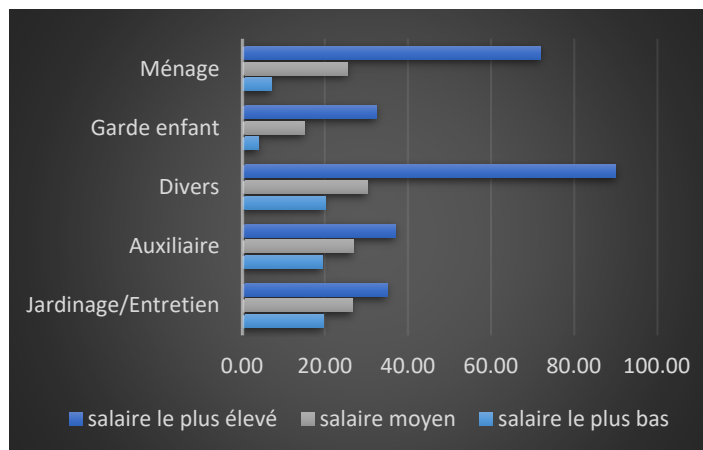
Répartition des contrats par activité en 2022



En tête de liste des activités déclarées via le Chèque Emploi figure les travaux ménagers avec 86% des contrats. La garde d'enfants suit avec 7% des contrats. Les activités auxiliaires (accompagnement de personnes), travaux divers et jardinage/entretien sont en fin de liste avec 3%, 2% et 1% des contrats.



Salaires (net) par activité, déclarés en 2022



L'ordonnance sur le contrat-type de travail dans l'économie domestique prévoit un salaire minimum de CHF 19.50 brut par heure (sans suppléments pour vacances et jours fériés payés). Le respect du salaire minimum est contrôlé par le Chèque Emploi et aucun contrat inférieur au salaire minimum n'est accepté. Le salaire moyen dans l'activité « ménage » s'élevait à CHF 25.53/heure, le salaire horaire déclaré le plus élevé était de CHF 72.00.

Pour les autres activités, non soumises à une convention collective ou un contrat-type de travail, la situation se présentait en 2022 comme suit :

Dans le domaine de la garde d'enfants, les salaires sont moins élevés : La moyenne se trouve à CHF 15.10/heure.

En 2022, le salaire horaire le plus élevé (CHF 90.00) a été déclaré dans le domaine d'activité « Divers ». Le salaire moyen le plus élevé a été payé également dans le domaine « Divers » avec CHF 30.20 de l'heure, suivi de « Auxiliaires » avec CHF 26.80 de l'heure et CHF 26.55 dans l'activité « Jardinage/Entretien ».

Toutes activités confondues, le salaire horaire moyen a augmenté en 2021 de CHF 24.96 net de l'heure à CHF 25.08 net de l'heure.



Comptes au 31.12.2022

Bilan au 31.12.2022		
en kCHF	2022	2021
Liquidités	1'044	1'225
Créances à court terme	33	27
Actifs transitoires	1	5
Immobilisations	0	0
Actifs	1'078	1'257
Dettes à court terme	219	375
Passifs transitoires	570	604
Fonds renouvellement informatique	50	50
Capital de l'association	228	225
Résultat	11	3
Passifs	1'078	1'257
Compte de résultats		
en kCHF	2022	2021
Produits opérationnels (Charges sociales à reverser)	2'109	2'014
Produits de gestion (Gestion et produits d'adhésion)	519	499
Prestations de service	31	25
Pertes sur débiteurs	0	0
Autres produits	11	4
Produits extraordinaires	6	3
Produits	2'675	2'545
Charges salariales à reverser	2'109	2'014
Charges de fonctionnement	519	499
Charges administratives	4	5
Charges publicitaires	6	4
Charges informatique	9	19
Amortissements	0	0
Frais bancaires	11	1
Charges extraordinaires	6	0
Charges	2'664	2'542
Résultat	11	3



Rapport des vérificateurs des comptes

Rapport des vérificateurs de comptes Association Le Chèque Emploi 2022

Assemblée générale du 28.06.2023

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la révision des comptes du Chèque Emploi, comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

Nous avons ainsi constaté que :

- Le bilan et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité.
- Le total du bilan, au 31 décembre 2022 s'élève à Fr. 1'077'992.09
- La concordance entre les postes Débiteurs et la comptabilité a été établie.
Montant Fr. 32'719.99
- La concordance entre les actifs transitoires et la comptabilité a été établie.
Montant Fr. 930.00
- La concordance entre les créanciers et la comptabilité a été établie.
Montant Fr. 218'797.08
- La concordance entre les passifs transitoires et la comptabilité a été établie.
Montant Fr. 570'114.99
- Les recettes brutes de l'exercice atteignent la somme de Fr. 2'675'147.00 alors que les dépenses s'élèvent à Fr. 2'664'459.48
- La masse salariale comptabilisée s'élève à Fr. 10'037'210.78 dont l'intégralité a été déclarée à la SUVA et dont les Fr. 9'810'724.60 ont été déclarés à l'AVS. Statistiquement, depuis le début du Chèque Emploi, il y a eu 4'753 employés (4'373 en 2021) dont les 6'192 employeurs (5'631 en 2021) ont recouru à l'association. Les charges sociales s'y afférentes ont été décomptées en bonne et due forme.
- Le résultat net réalisé au 31 décembre 2022 s'élève à un bénéfice de Fr. 10'687.52
- La comptabilité a été tenue avec exactitude et selon les prescriptions en vigueur.

Nous formulons les réserves d'usage pour le cas où certains faits ou documents, susceptibles de modifier le résultat, n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Sur la base de notre contrôle, nous vous proposons d'accepter les comptes 2022 tels qu'ils vous sont soumis et d'en donner décharge aux responsables.

Fribourg, le 13 juin 2023

Christophe Aegerter
Avocat

Frédéric Grandjean
Comptable breveté

Vérificateur Vérificateur

Fribourg, le 13.06.2023